
DISCOURS X.

LA FOLIE DES JUGEMENS TÊMÉRAIRES.

Qui êtes-vous, vous qui condamnez les autres?
(Jaç. IV, 12.)

Mes Frères, rien n'est plus ordinaire dans le monde que de juger témérairement et avec sévérité. Ce malheureux penchant n'est cependant rien dans notre idée; à peine y faisons-nous attention. Je ne sais même si en condamnant le prochain, on ne se croit pas entièrement excusé par les apparences qui sont contre lui, ou pleinement justifié par le zèle dont on prétend suivre les mouvemens. Tout occupé de la faute qu'on croit

voir en autrui , on ne soupçonne pas qu'on en ait une à se reprocher.

Nous voudrions aujourd'hui réveiller sur ce point la conscience ; et rien ne nous a paru plus propre à produire cet effet que de faire rentrer en eux-mêmes ces injustes et présomptueux censeurs. C'est dans ce but que nous leur adresserons la question de notre texte. Nous les conjurons d'y répondre après s'être examinés de bonne foi ; ou si la passion les aveugle sur ce qu'il y a d'odieux , de criminel dans leur conduite , nous répondrons pour eux avec la franchise que demandent notre ministère , et le désir que nous avons de les sauver. Heureux s'ils savent se reconnoître dans le miroir de la vérité ! Heureux s'ils rougissent salutairement , s'ils se hâtent de revenir à des sentimens plus doux et plus chrétiens ! Dieu veuille bénir nos réflexions et donner efficace à sa parole !

Qui êtes-vous , vous qui condamnez vos frères ? Vous êtes des hommes 1° sans capacité ;

2° sans autorité; 3° sans charité; 4° sans humilité; 5° enfin, sans pitié pour vous-mêmes, sans connoissance de vos vrais intérêts. Développons ces idées; elles suffiront pour mettre dans un grand jour l'injustice et la folie des jugemens téméraires.

1° Je dis qu'en condamnant votre prochain vous êtes *sans capacité* pour bien juger.

Vous le seriez sans doute si, comme cela n'est que trop commun, vous vous laissez aller à la prévention, à l'esprit de parti, à la passion. On voit alors le prochain non tel qu'il est en lui-même, mais tel que nous le montre une glace infidèle. La prévention pare l'idole de notre cœur: elle enlaidit l'objet qui nous déplaît. L'éclat dont elle revêt l'un nous éblouit bientôt nous-mêmes: la difformité qu'elle prête à l'autre, le défigure à nos yeux; et sans y penser peut-être, nous condamnons ou nous louons, non ce qui seroit véritablement digne de louange ou de blâme, mais l'ouvrage seul des préjugés et de l'imagination. Tel est en particu-

lier l'effet de la haine et de l'envie. Il suffit d'être possédé de ces deux infernales passions pour se dépeindre ceux qui en sont les objets comme souillés de tous les vices. Le sont-ils en effet? non : ils ne le paroissent que par les noires couleurs que répandent sur eux la haine et l'envie. Ainsi Jésus passa pour criminel aux yeux des Juifs, et digne du supplice de la croix. Barrabas, tout chargé de crimes, passa pour innocent et digne de la liberté.

Je veux croire cependant, mon cher Frère, que vous avez su vous garantir de ces suggestions fatales, et que vous condamnez du moins sans passion, sans intérêt. Mais la foiblesse toute seule de vos lumières, la nature même des preuves sur lesquelles vous fondez vos jugemens, ne doit-elle pas toujours y faire régner la plus grande incertitude? Quelles sont en effet ces preuves? Quoi! des apparences, des conjectures, des bruits qui courent, c'est-à-dire ce qui devoit vous inspirer le plus de réserve et de

défiance! Que sont-ils, par exemple, ces bruits que vous entendez circuler dans le monde? Une éternelle expérience n'a-t-elle pas démontré qu'ils sont exagérés ou faux? Cependant sur une pareille autorité, sans autre preuve que de tels rapports, vous jugez, vous condamnez votre frère! Eh! vous ne seriez pas admis en justice à témoigner contre lui, puisque enfin vous ne pouvez rien avancer à sa charge dont vous soyez sûr. Oseriez-vous répondre que ces personnes qui l'accusent ne vous ont jamais trompé, qu'on ne les a point trompées, qu'elles ne se sont point trompées elles-mêmes? Les hommes les plus sincères, en racontant un fait, le font-ils toujours d'une manière uniforme, avec le même soin de n'y jamais ajouter de nouvelles circonstances, ou de n'y point mêler leurs conjectures, ou de ne point donner comme certain ce qu'ils ont reçu comme douteux?

Mais j'ai vu, dites-vous. Eh! qu'avez-vous vu? Un événement dont vous ignorez

la cause; une action dont vous ne pénétrez point le motif, et qui peut en avoir de bons; un fait dont plusieurs circonstances vous échappent; en sorte que le plus souvent ce qu'on appelle avoir vu, c'est avoir jugé sur des apparences.

Si vous aviez vu David poursuivi par son roi, fuyant devant lui comme un sujet rebelle, n'auriez-vous point dit, comme Nabal : *Aujourd'hui le nombre des serviteurs qui se révoltent contre leurs maîtres est fort grand?* Qu'est-il cependant cet homme que les apparences condamnent? vous le savez; le bienfaiteur du prince ingrat qui veut sa mort; et tandis qu'aveuglé par sa passion, Saül se livre entre ses mains, c'est alors que David lui témoigne l'intérêt le plus tendre, la fidélité la plus inviolable.

Si vous aviez vu Joseph sortir précipitamment de la maison de Potiphar, et la femme de ce Seigneur éplorée, montrant le manteau de ce jeune esclave, et affectant

¹ 1 Sam. xxv, 10.

cette indignation qu'inspire l'innocence outragée, qu'auriez-vous pensé? Cependant Joseph n'étoit point coupable. Que dis-je? jamais il n'est plus grand, plus digne de nos hommages que quand, immolant plus que sa vie, il abandonne son honneur à la honte de la diffamation, et qu'il aime mieux languir dans l'opprobre et la captivité, que de faire rougir un maître généreux, que de publier son déshonneur, de lui apprendre qu'il a été offensé par celle qu'il regardoit comme la plus chère partie de lui-même. Vous donc qui auriez condamné Joseph, imprudent! c'est la plus héroïque vertu qui eût été l'objet de votre censure!

Que d'exemples pareils nous pourrions vous citer, mes Frères! Qui ne sait que dans la vie il est des circonstances où la vraisemblance semble conspirer contre nous, des cas équivoques et singulièrement combinés où l'homme ne peut prouver à l'homme la droiture de sa conduite; où tandis que l'intention est pure, mais invisible, toutes les

apparences qui se montrent , accusent plus qu'elles ne justifient ! Qui ne sait que , quoique la bonne réputation suive d'ordinaire la vertu, et qu'elle soit , pour ainsi dire , le parfum qui s'en exhale , il est pourtant des occasions où l'une exige le sacrifice de l'autre ; où c'est un grand acte de vertu que de se résoudre à paroître coupable !

Cet homme est blâmé d'avoir rompu avec un parent , un ami ; il n'en donne aucune raison valable , mais savez-vous son secret ? Il ne peut se justifier qu'en faisant connoître des procédés odieux dont il a été l'objet , et plutôt que de manquer aux égards dûs à une ancienne relation , il aime mieux souffrir qu'on attaque son caractère. Voilà l'homme que vous accusez !

Cette jeune fille est blâmée d'avoir quitté un maître sans cause. Ce maître est blâmé d'avoir renvoyé un serviteur sans raison ; mais savez-vous leur secret ? L'une ne peut se justifier qu'en racontant ce qu'elle a vu dans une maison où sa vertu n'étoit pas en

sûreté; elle aime mieux encourir la censure que de diffamer ceux du pain desquels elle s'est nourrie. Ce maître aime mieux prendre sur lui des torts, que de perdre un jeune homme sur le compte duquel on ne lui demande point d'information, en racontant un fait assez grave pour motiver sa conduite. Voilà les personnes que vous accusez!

Cet homme est taxé d'avarice parce qu'il s'impose une économie sévère qui ne paroît pas d'accord avec ses facultés; mais savez-vous son secret? Savez-vous où il place son trésor? c'est à l'*Eternel* qu'il prête. Fidèle à ce beau précepte: *Que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite*,¹ il n'est pas même connu des infortunés sur qui il répand ses bienfaits. Voilà l'homme que vous accusez; voilà ce que vous découvrirez un jour; voilà ce qui vous fera gémir de votre précipitation et de vos erreurs!

Supposons cependant que vous ayez bien vu, et que le fait dont il est question soit réelle-

¹ Matt. vi, 3.

ment blâmable, croyez-vous donc qu'un seul fait évident décide du caractère d'un homme? Une seule action mauvaise le rend-elle méchant? Voudrions-nous être jugés sur une seule faute échappée quelquefois à notre fragilité? Pour se permettre ces jugemens si outrageux: C'est un homme de mauvaise foi; c'est une âme intéressée; c'est un cœur qui ne pardonne point, suffit-il d'avoir surpris le prochain dans quelque-une de ces fautes? Mais encore pouvez-vous approfondir toutes les circonstances qui aggravent ou diminuent son péché, la force des tentations qui l'ont assailli, les combats qu'il a soutenus, la résistance qu'il a faite, les motifs qui l'ont entraîné? Savez-vous enfin s'il ne s'est point repenti; si, comme David ou l'apôtre Pierre, il n'a point répandu les larmes de la pénitence et de l'amour; s'il n'a point obtenu son pardon, si à l'heure même où vous le jugez, il n'a point trouvé grâce devant Dieu? L'orgueilleux Pharisien condamne sans pitié la pécheresse qui se prosterne aux pieds de

Jésus; et c'est d'elle que le Seigneur a dit : *Elle a beaucoup aimé, parce qu'il lui a été beaucoup pardonné.*¹ Il parle avec un profond mépris du Publicain qui, dans le temple, *se tenant éloigné, n'osoit pas même lever les yeux au ciel, et se frappoit la poitrine en disant : O Dieu, aie pitié de moi qui suis un pécheur; et le Sauveur nous déclare que cet homme retourna chez lui justifié.*² Ah! toi seul, o mon Dieu! tu peux être le Juge des hommes et leur Juge infail-
 lible, parce que seul tu lis dans les cœurs et tu sondes la pensée; parce que seul tu fais sortir de l'obscurité les témoignages redoutables au crime ou favorables à l'innocence. Pour nous, Seigneur, frappés enfin de la foiblesse de nos lumières, de notre légèreté, de nos distractions, de nos méprises, nous craindrons de prononcer sur ce que nous ne connoissons point, sur ce que nous ne pouvons connoître. Nous profiterons de l'avertissement solennel que tu nous fais donner dans ta parole : *Ne jugez point avant le temps,*

¹ Luc VII, 47.² Luc XVIII, 13, 14.

*jusqu'à ce que le Seigneur vienne. C'est lui qui manifestera ce qui est caché dans les ténèbres; c'est lui qui dévoilera les desseins des cœurs.*¹

2° Mais lors même que par une pénétration surnaturelle nous découvririons les motifs secrets des actions humaines, alors même il ne nous seroit pas permis de les condamner,

En effet, mes Frères, pour juger les hommes, ce ne seroit pas assez de pouvoir apprécier leur mérite, il faudroit de plus avoir sur eux quelque *autorité*. Or, l'avez-vous cette autorité, censeurs téméraires? Eh! de qui la tiendriez-vous? Des autres hommes? mais voyez comme ils se récrient et se soulèvent contre vos jugemens! Comment pouvez-vous croire qu'ils consentent jamais à soumettre leur conduite à vos malignes conjectures, à vos soupçons aveugles, à vos téméraires décisions? La tiendriez-vous de vous-mêmes? vous n'êtes ni le magistrat, ni le maître, ni le père, ni le supérieur lé-

¹ 1 Cor. iv, 5.

gitime de celui que vous condamnez. Il ne relève de vous en aucune manière; il est votre frère, votre égal devant Dieu, sujet d'un Maître tout autre que vous; et comment prétendez-vous *juger le serviteur d'autrui?*¹ Est-il responsable à d'autres qu'à son Maître? Ce Maître vous auroit-il confié ses droits? mais quand l'a-t-il fait? Par qui et comment? Ce que je vois au contraire dans nos Saints Livres, c'est une foule de déclarations incompatibles avec toute prétention pareille: *Ne jugez point, ne condamnez point; pourquoi condamnes-tu ton frère? et toi, pourquoi méprises-tu ton frère? il y a un seul Législateur qui peut sauver et qui peut perdre.*²

Qui êtes-vous donc, vous qui condamnez les autres? Vous êtes d'injustes usurpateurs; et prenez-y garde, ce droit de juger, vous l'usurpez, non sur les hommes vos compagnons de service, car nul homme ne le possède plus que vous; non pas même sur les anges: Dieu qui en a fait les ministres de ses

¹ Rom. xiv, 4. ² Luc vi, 37. Rom. xiv, 10. Jaq. iv, 12.

volontés, les exécuteurs de ses vengeances, n'a point assujetti le monde à leur jugement ; c'est sur Dieu même, c'est sur Dieu que vous l'usurpez.

3^o Mais encore à ce défaut de respect et de soumission pour le Seigneur, que joignez-vous en jugeant vos frères ? vous y joignez un défaut d'amour fraternel ; vous êtes un homme *sans charité*.

Partout je vois dans nos Ecritures de pressantes exhortations à nous montrer bons, indulgens, pleins de miséricorde, disposés à prendre tout en bonne part, à donner à tout une interprétation favorable, à supposer un motif louable à toutes les actions du prochain ; à excuser, s'il est possible, celles qui sont évidemment blâmables ; à faire en un mot aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fissent à nous-mêmes ; à imiter ainsi ce Dieu qui se montre toujours ici-bas notre bienfaiteur et notre Père, qui nous supporte long-temps et qui met sans cesse de nouveaux délais à sa justice.

Oh ! que nous serions coupables, mes Frères, si au lieu d'avoir la noble ambition d'imiter ce Grand Dieu dans celle de ses perfections qui est plus à notre portée, et dans laquelle il se complaît davantage, nous osions prendre à l'égard de nos frères la place du Souverain, et monter en quelque sorte sur son tribunal pour les juger ! si au lieu de chercher à plaire à ce Dieu de charité en marchant nous-mêmes dans la charité ; si au lieu de revêtir cette vertu, la vertu des bons cœurs, la livrée du chrétien, la marque distinctive des élus de Dieu, cette vertu sans laquelle il n'y a point de paix en nous-mêmes, point de repos et de douceur dans la société ; cette *charité qui ne soupçonne point le mal, qui excuse tout, qui pardonne tout*,¹ nous voulions ravir à Dieu une fonction qu'il diffère d'exercer, qu'il semble exercer à regret ; une fonction qui ne nous convient pas, qui ne nous conviendra jamais, que nous ne pourrions exercer sans nous exposer à une foule d'erreurs et d'injustices !

¹ Cor. XIII, 5, 7.

4° Allons plus loin , mes Frères , et disons que c'est l'examen de nous-mêmes et le sentiment de nos propres défauts qui nous appellent surtout à l'indulgence , qui nous en imposent impérieusement le devoir.

Oui , c'est ici surtout que chacun doit se dire à lui-même : *Qui es-tu toi qui condamnes tes frères ?* Oui , l'homme se méconnoît , il s'oublie lui-même , il est *sans humilité* quand il condamne son prochain ; il oublie qu'il est coupable , et que du moins il devrait être retenu par le sentiment de ses propres défauts.

Que celui qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle ! voilà ce que Jésus-Christ disoit aux Juifs qui , souillés de vices et aussi sévères pour les autres qu'indulgens pour eux-mêmes , sollicitoient une sentence rigoureuse contre la femme adultère. Il vit en eux une conscience endormie ; il la réveilla par cette vive apostrophe : *Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle.*

¹ Jean VIII, 7.

Vous donc qui jugez les autres avec sévérité, vous qui les condamnez rigoureusement, vous qui les dénoncez à l'opinion publique, vous qui seriez prêts à vous constituer leurs accusateurs, voyez du moins si vos vertus vous élèvent au-dessus d'eux, si la perfection de votre conduite n'offre aux censeurs aucune prise, si vous n'avez à craindre ni le jugement de Dieu ni celui des hommes ! Hélas ! où est-il l'homme qui puisse regarder derrière lui sans honte et sans remords ? Que voyez-vous, mes Frères, en vous-mêmes ? je m'adresse aux meilleurs d'entre vous. Vous voyez qu'il y a en vous *une loi de la chair qui combat contre la loi de l'entendement.*¹ Vous voyez qu'au milieu des tentations qui vous assiègent, il est de fréquentes surprises, des occasions nombreuses où votre vertu chancelle et succombe. Vous voyez que le mal s'insinue facilement jusque dans vos meilleures actions, et que dans vos œuvres les plus saintes en apparence, il y a toujours

¹ Rom. VII, 23.

quelque chose d'impur et de souillé. Vous voyez enfin que malgré votre désir de demeurer fidèles, il est des enchaînemens de circonstances qui vous entraînent, et qu'en particulier dès que vous comptez sur vous-mêmes, vous tombez dans le relâchement ou dans le crime. Et lorsque vous trouvez dans votre propre cœur tant de motifs de vous humilier devant Dieu et devant les hommes, vous ne rougiriez pas de juger et de condamner vos frères! vous remarqueriez *la paille qui est dans l'œil du prochain*, au lieu d'ôter *la poutre qui est dans le vôtre!*¹

Ah! Seigneur! nous comprenons enfin ce que tu veux nous faire entendre: *Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle!* O notre divin Maître! tu nous avertis de nos chutes nombreuses; tu nous invites à pardonner, à être circonspects dans nos jugemens, à nous revêtir de cette charité qui, pour le plus vertueux lui-même, est un acte de justice autant que de sagesse.

¹ Matt. vii, 3, 4.

5° Et quel intérêt n'avons-nous pas à contracter cette heureuse habitude ! Ne peut-on pas dire que celui qui s'y refuse est *sans pitié pour lui-même, et sans connoissance de ses vrais intérêts* ?

Rien n'est plus dangereux, plus nuisible à nous-mêmes que de nous permettre une aveugle sévérité dans nos jugemens. Cette conduite injuste arme contre nous le Ciel et la terre. Que voyons-nous dans la société ? On aime ces personnes débonnaires qui croient facilement le bien qu'elles voudroient rencontrer partout, ces personnes dont les discours respirent la charité dont leur âme est remplie. Qui ne seroit porté à prendre en bonne part les actions et les discours de celui qui en agit de la sorte à l'égard des autres ? Pourroit-on sans noirceur se plaire à le croire coupable ? Il ne sait pas soupçonner le mal : iroit-on lui faire un crime de ses foiblesses ? Son cœur s'attendrit sur celles des autres, et n'en triompha jamais. Que l'on raconte quelque action louable de

leur part, on peut être certain qu'il s'en réjouira. Sa bonté, son support, invitent à la reconnaissance : les sentimens qu'il inspire plaident pour lui au fond des cœurs.

Mais il n'en est point ainsi de celui qui se plaît à condamner ses frères. On pardonne difficilement à ceux qui ne pardonnent rien. On est prêt à relever les fautes de ceux qui, non contents de remarquer celles des autres, se plaisent à les grossir et à les publier. Avez-vous toujours la mesure en main, si je puis parler ainsi, pour examiner ce qui s'y conforme ou s'en écarte dans la conduite des autres; vous rencontrerez vous-même des gens curieux de vos démarches et de vos discours. Les yeux du public seront ouverts sur toute votre personne, et y chercheront avec avidité quelque irrégularité qu'on puisse censurer et reprendre. Vous montrez-vous habile à découvrir le mal et prompt à le juger; ne croyez pas qu'on voie en cela une preuve de votre pénétration d'esprit ou de votre amour pour la vertu; on n'y verra

qu'un indice de la corruption de votre cœur. On dira : Il n'est si clairvoyant sur les défauts d'autrui que parce qu'il a les mêmes défauts : il voit du désordre partout, parce que son âme est elle-même en désordre. Êtes-vous enfin connu dans le monde pour être porté à faire un crime de tout; où est celui qui de plusieurs faces sous lesquelles se présente telle ou telle de vos actions, se plaira à juger vraie la plus favorable? Que de langues au contraire n'armez-vous point contre vous? Combien de traits envenimés vont vous percer de tous côtés!

Et ce qui achèvera l'humiliation que la dureté de ces traitemens vous fera éprouver, c'est le témoignage de votre conscience, qui vous accusera de ne l'avoir que trop méritée. Vous n'oserez réclamer contre des procédés que vous n'avez point épargnés aux autres. Un jugement intérieur ratifiera celui qu'on aura prononcé contre vous, et dans une confusion sans ressource, vous dévorerez en silence votre douleur.

Mais je n'ai point encore parlé du plus grand des malheurs qui vous menace, o vous qui jugez vos frères! je n'ai point dit encore ce que vous avez surtout à redouter.

Au delà de ce monde visible, pouvez-vous l'oublier? il est un Juge dont les arrêts sont au-dessus de tout jugement humain : il est *un tribunal devant lequel nous devons tous comparoître, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait étant dans son corps.*¹ O jour terrible des rétributions éternelles, où *le Seigneur allumera son flambeau*, comme s'exprime un prophète,² et fouillera dans l'obscurité de notre cœur! Qui pourroit y penser sans effroi? Une sonde brûlante introduite au fond d'une plaie est moins redoutable que l'œil sévère de ce Grand Juge irrité. Non; sans sa clémence le plus saint des hommes n'oseroit paroître devant lui, et que deviendra le pécheur qu'il jugera selon la rigueur de sa justice?

¹ 2 Cor. v, 10.

² Sophon. I, 12.

Cependant la sentence est depuis longtemps portée. Nous ne saurions l'ignorer. Elle est consignée dans nos Saints Livres : *Selon que vous jugerez, on vous jugera, et l'on se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servis pour les autres. Celui qui n'a point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde ; mais la miséricorde a la gloire d'empêcher la condamnation.*¹

Mes Frères, il seroit inutile de rien ajouter à cette déclaration émanée du Dieu vivant et vrai. Puissiez-vous ne l'oublier jamais ! Et toi, Grand Dieu, pénètre-nous d'une crainte salutaire de tes jugemens, afin que, par notre foi et notre obéissance, nous trouvions grâce auprès de toi en Jésus-Christ ! Que nous gardions religieusement ce précepte qu'il nous a donné : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés !*² Que nous exercions sur nous-mêmes cette manie de censurer, de condamner ; et s'il faut que nous nous occupions encore des défauts de

¹ Matt. vii, 2. Jaq. ii, 13.

² Matt. vii, 1.

nos frères , que ce soit pour les corriger avec discrétion et douceur , ou pour les supporter , les excuser , les couvrir du voile de la charité ! Ainsi soit-il.
